Nucléaire

Déchets nucléaires : le projet Cigéo accélère

Par Violaine Colmet Daâge
18 janvier 2023 à 15h41
Mis à jour le 19 janvier 2023 à 09h30
Durée de lecture : 3 minutes

L'Andra a déposé au gouvernement sa demande d'autorisation de création du projet Cigéo, à Bure. Les militants s'en inquiètent.

C'est une nouvelle étape clé pour le projet d'enfouissement des déchets nucléaires à

Bure (Meuse). L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a déposé auprès du ministère de la Transition écologique sa demande d'autorisation de création (DAC) de Cigéo, son projet de Centre industriel de stockage géologique. Dans les trente prochains mois, l'Agence de sûreté nucléaire (ASN), appuyée par l'IRSN, analysera les quelque 10 000 pages du dossier afin de vérifier la sûreté du projet Cigéo, dans ses phases d'exploitation, mais aussi à très long terme après la fermeture du stockage.

Ce projet contesté prévoit l'enfouissement à 500 mètres de profondeur des déchets les plus radioactifs issus des centrales nucléaires françaises. L'Andra mise sur un dépôt des premiers colis à l'horizon 2035-2040, avec une capacité totale de 83 000 m^3, avant fermeture définitive du site pour 100 000 ans — délai au-delà duquel les déchets ne seront plus radioactifs. Le dossier déposé comprend ainsi les caractéristiques techniques du site (de la description de l'installation en surface et en souterrain), de son fonctionnement (l'arrivée des colis jusqu'à leur mise en stockage), mais aussi son étude d'impact et les démonstrations de sûreté (contre les incendies, les risques d'inondations ou encore de dysfonctionnements) à court et long termes.

Suivra ensuite l'étape de consultation qui *« permettra de recueillir les avis des autorités concernées [...], mais également ceux des collectivités territoriales »*, explique le communiqué de l'Andra. Viendra ensuite une énième enquête publique, prévue à l'horizon 2026, pour *« solliciter l'avis du public »*

« Le lancement irréversible de Cigéo »

« Au terme de l'instruction expresse de trente mois, un décret pourrait lancer en 2027, sans plus aucun regard parlementaire, les travaux de la "phase pilote" *»*, a dénoncé Bure Stop dans un communiqué. La phase pilote devrait effectivement commencer rapidement, avec la construction des principaux ouvrages de surface, mais aussi des premiers ouvrages souterrains. *« Cette opération engloutirait plus de 5 milliards d'euros, soit la quasi-totalité des provisions pour la mise en œuvre de Cigéo sur environ 130 ans. Ce* "test grandeur nature" *est une énorme supercherie : ce chantier serait le lancement irréversible de Cigéo. Quel gouvernement aurait le courage de stopper un tel investissement ultérieurement ? »* poursuit l'association.

Sortir du nucléaire dénonce un *« calendrier hasardeux et antidémocratique »*. *« Une concertation nationale est en cours sur le futur mix énergétique de la France, ainsi qu'un débat public sur le projet d'EDF de construction de trois paires d'EPR2 »*, rappelle l'association, pointant également les incertitudes techniques et financières pesant sur les projets et leurs conséquences en termes de déchets.

En juillet dernier, le projet Cigéo a été déclaré d'intérêt public. Cette déclaration fait l'objet d'un recours devant le Conseil d'État, déposé en septembre. Bure Stop accuse aussi le gouvernement de vouloir mettre les citoyens *« devant le fait accompli d'un projet imposé »*. Ils estiment que ce calendrier *« accéléré [...] s'inscrit sans aucun doute dans la volonté du gouvernement de presser la construction d'un nouveau parc nucléaire »*.

Une coalition d'organisations et collectifs appelle à une mobilisation européenne le 3 juin à Bure contre le nucléaire.

Après cet article

Déchets nucléaires

Bure et Cigéo : trente ans de lutte contre les déchets radioactifs

Nucléaire